

SÉANCE extraordinaire

Le 20 janvier 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 20 janvier 2026, à 16 h 30, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin, ainsi que monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, Sébastien Daignault, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

260120.027 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter le budget des recettes et dépenses de la Ville de Chandler pour l'année 2026 au montant de **quatorze millions neuf cent quinze mille six cent quatre-vingt-trois dollars** (14 915 683 \$), tel qu'il appert au document joint aux présents sous la cote « Annexe A » pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu que le document explicatif du budget soit et est publié dans un journal diffusé dans la municipalité en conformité avec les dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260120.028 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que le Conseil approuve le Programme triennal des immobilisations pour les années 2026-2027 et 2028 tel que déposé et joint aux présents sous la cote « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260120.029 AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS ET AUTRES REDEVANCES POUR

PAYER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2026

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley qu'à une séance ultérieure il y aura adoption d'un règlement ayant pour objet de financer les dépenses prévues au budget 2026.

Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260120.030 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Josée Collin propose la levée de l'assemblée à 16 h 34.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraîche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier